

Maître de l'ouvrage

Fenaco société coopérative
Route de Siviriez 3
1510 Moudon

Architectes

ARCHITRAM
Architecture et urbanisme SA
Avenue de la Piscine 26
1020 Renens

Ingénieurs civils

BG Ingénieurs Conseils SA
Avenue de Cour 61
1007 Lausanne

Bureaux techniques

CVS:
Weinmann-Energies SA
Route d'Yverdon 4
1040 Echallens
Electricité:
Betelec SA
ingénieurs-conseils
Chemin des Triaudes 1B
1024 Ecublens

Coordonnées

Route du Signal 6
1185 Mont-sur-Rolle

Conception 2000 - 2003

Réalisation 2009 - 2011

**HISTORIQUE / SITUATION**

Réorganisation du réseau des EMS. Entrée en activité le 1er janvier 2009, la Fondation "Belle Saison", a été créée pour regrouper l'exploitation de plusieurs EMS de la région de la Côte: "les Quatre Saisons" à Gland, "Le Bellevue" à Begnins, "La Clef des Champs" à Mont-sur-Rolle.

S'y ajoute le centre d'accueil de jour "Le Repère", à Nyon, qui fonctionne comme structure d'accueil pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

C'est dans le cadre de cette réorganisation, elle-même sous-tendue par les nouvelles normes de l'Etat qui visent notamment les économies d'échelle, que l'agrandissement de l'EMS La Clé des Champs a été entrepris.

Situé à l'intersection de la route Rolle-Gimel avec la route du Signal de Bougy, face au golf du Signal, le bâtiment est implanté dans la partie amont de sa parcelle d'accueil. Cette dernière présente une pente marquée en direction du bassin lémanique, laissant ainsi se dégager la vue.



Ces circonstances permettent d'envisager des développements par étapes et rendent le site particulièrement attrayant. On accède à l'EMS préférentiellement par voie routière, à partir de la jonction d'autoroute d'Aubonne ou de Rolle, l'une et l'autre à peu près équidistantes.

PROGRAMME

Soumission aux exigences normatives particulières. Grosse bâtisse qui accueillait 24 résidents, le bâtiment d'origine est complété par des volumes qui conduisent à mettre au total 50 lits à disposition.

Les résidents sont principalement des personnes qui nécessitent un accompagnement psychogériatrique, l'offre se complétant par une unité d'accueil temporaire (UAT) de jour et/ou de nuit. Conditionné aux Directives architecturales des établissements médico-sociaux (DAEMS), le réaménagement du bâtiment d'origine voit sa capacité diminuer à 14 lits et à 4 places d'UAT. L'agrandissement est organisé pour permettre l'intégration optimale des nouveaux volumes avec l'existant, tout en répondant aux plus récentes exigences normatives, particulièrement dans le domaine de la sécurité et de la surveillance, compte tenu des affections dont souffrent les résidents admis à la Clé des Champs.

PROJET

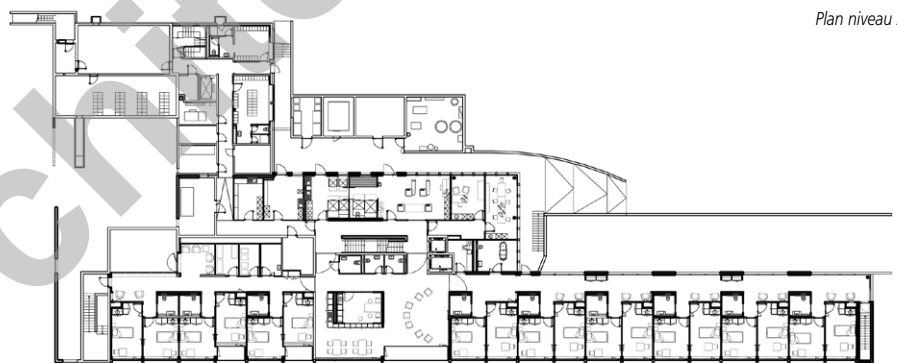
Etirement des volumes. L'agrandissement de l'EMS s'affirme comme un prolongement du soubassement de l'immeuble existant, les locaux communs étant situés au niveau du rez-de-chaussée de la construction d'origine et les unités de vie se développant dans les étages inférieurs. Ce parti favorise la création en toiture d'une terrasse sécurisée accessible aux résidents de psychogériatrie, à partir du niveau des locaux communs.

Ainsi, la vue sur le lac est préservée et garantie à tous les niveaux de l'EMS, que ce soit dans l'ancien ou le nouveau bâtiment. Ce dernier se distingue par son volume bas et fortement étiré, développé sur deux étages et présentant une face principale d'aspect élégant, soigneusement rythmée et encadrée par un bandeau supérieur et des meneaux d'extrémités affirmés avec force.



Photos

Le nouveau bâtiment utilise de façon profitable la pente naturelle du terrain et s'affirme avec élégance, dans le site et par rapport au bâtiment d'origine.

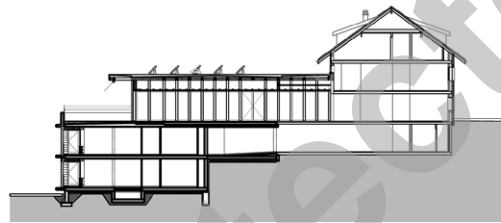


Plan niveau 2





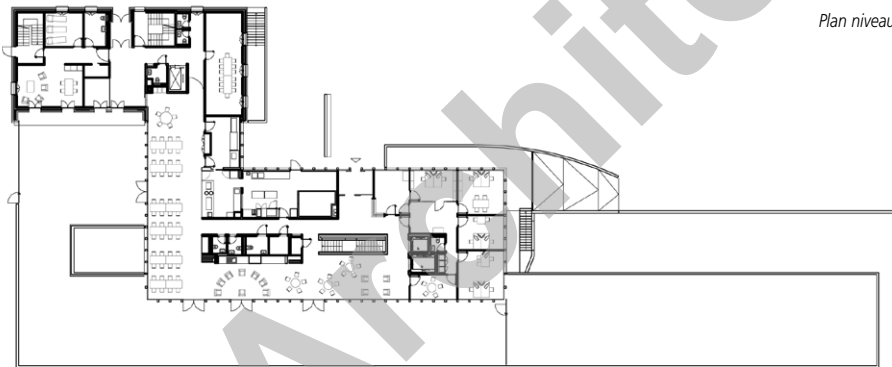
Coupe transversale



Le rez comprend les locaux de réception et le hall d'accueil, la cuisine, la salle à manger, le séjour commun et les locaux d'administration. Quatorze chambres à un lit occupent le niveau -1. Elles sont équipées de cellules sanitaires avec WC-lavabos-douches communes pour 2 chambres.

Cet étage accueille encore 2 chambres à 2 lits, le séjour et salle à manger d'étage, les vestiaires et locaux du personnel, ainsi que la buanderie et les locaux techniques. Au niveau -2, on retrouve le même dispositif de chambres avec séjour et salle à manger d'étage.

Plan niveau 3



CARACTÉRISTIQUES

Volume SIA	:	14'600 m ³
Surface planchers (SBP)	:	3'060 m ²
Coût /m ³ CFC 2 (HT)	:	455.-
Coût total (HT)	:	7'300'000.-





entreprises adjudicataires et fournisseurs

liste non exhaustive

Echafaudages
ROTH Echafaudages SA
 1302 Vufflens-la-Ville

Maçonnerie - Béton armé
ADV Constructions SA
 1303 Penthaiz

Charpente - Façades
JPF Construction SA
 1010 Lausanne

Étanchéité - Isolation
BALZAN & IMMER Étanchéité SA
 1018 Lausanne

Ferblanterie
COUFER Lausanne SA
 1033 Cheseaux-sur-Lausanne

Menuiserie - fenêtres
ANDRÉ SA
 1169 Yens

Menuiserie - fenêtres
PAPAUX SA
 1023 Crissier

Menuiserie courante
MOBIL WERKE AG
 1023 Crissier

Stores
GRIESSER SA
 1010 Lausanne

Installations CVE
ALPIQ InTec Romandie SA
 1053 Cugy

Installations sanitaires
PERRET Sanitaire SA
 1010 Lausanne

Serrurerie
MORAND R. & Fils SA
 1217 Meyrin

Ascenseurs
SCHINDLER Ascenseurs SA
 1030 Bussigny-près-Lausanne

Chapes
LIROM Chapes SA
 2525 Le Landeron

Carrelage
SASSI Carrelages SA
 1630 Bulle

Revêtement de façade
FACETEC SA
 1023 Crissier

Revêtement de sols
L&F Sols SA
 1010 Lausanne

Parquets
REYMOND Décoration SA
 1226 Thônex

Peinture
Pierre-Yves SAVARY SA
 1632 Riaz

Cuisines
RESTOREX Cuisines Professionnelles SA
 1020 Renens

Aménagement extérieur
CHARMOY J.-F. SA
 1090 La Croix (Lutry)